

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-56](#)[Item Marie Moret à Fumouze frères, 21 octobre 1895](#)

Marie Moret à Fumouze frères, 21 octobre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Fumouze frères, 21 octobre 1895, 1895-10-21

Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47191>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (298r, 299v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[21 octobre 1895](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Fumouze frères](#)

Lieu de destination78, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Description

RésuméEnvoi d'un chèque de 41,55 F pour paiement de la facture d'une commande livrée à Nîmes. À propos de l'accident de transport de septembre 1895 ayant causé le bris d'un flacon d'eau dentifrice : dédommagement versé par la Compagnie des chemins de fer du Nord ; procédure en pareil cas ; l'emballage a été amélioré par Fumouze frères.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

a destination, à une indem-
nité correspondante...
etc - - -

— Le flacon d'eau de
Jice que j'ai reçu, ici,
dans votre dernier
envoi, était plus
soigneusement emballé
que celui qui est arrivé
brisé à Quise; vous
avez dû donner à
votre emballleur des
ordres qui étaient
certainement nécessaires.
Il est donc bon qu'il
n'y ait pas relâchement

sur ce point.

Agreez je vous
prie, Messieurs,
l'assurance de toute
ma considération

Marie Godin

14 rue Pardoulou
Nîmes

(Gard)